

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

## MARCHE PUBLIC GLOBAL SECTORIEL TRAVAUX

### Projet d'ACTE D'ENGAGEMENT

**Pouvoir  
adjudicateur**

APIJ – Agence publique pour l'immobilier de la Justice  
immeuble OKABE, 67 avenue de Fontaine, 94270 94270 LE KREMLIN-BICETRE  
agissant au nom et pour le compte du ministère de la Justice

**Objet du  
marché**

**Marché public global sectoriel relatif à la conception, la réalisation et à l'aménagement  
d'une structure d'accompagnement à la Sortie (SAS) de Montpellier (34)**

Date de notification du marché :

**Montant du marché:**

Protocole de maîtrise d'ouvrage - Programme 2008/01 et  
opération 2016/66.

Nantissement :

**Passation de  
marché**

Marché public global sectoriel, en application de l'article 35-5 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet  
2015, passé selon une procédure d'appel d'offres restreint, conformément aux dispositions des  
articles 66, 69 et 70 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

**Mois m0**

Les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de  
**xxxx2019**.  
Ce mois est appelé mois zéro : « mois m0 ».

Représentant du pouvoir adjudicateur : Madame la Directrice Générale de l'Agence Publique pour l'Immobilier de la  
Justice, immeuble OKABE, 67 avenue de Fontaine, 94270 94270 LE KREMLIN-BICETRE

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du Décret : Madame la Directrice Générale de  
l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice.

Ordonnateur : Madame la Directrice Générale de l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice, immeuble OKABE, 67  
avenue de Fontaine, 94270 94270 LE KREMLIN-BICETRE

Comptable assignataire des paiements : Madame l'Agent Comptable de l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice,  
immeuble OKABE, 67 avenue de Fontaine, 94270 94270 LE KREMLIN-BICETRE

## **ARTICLE 1 – CONTRACTANT - à remplir par le candidat**

---

### **L'entité en charge de la réalisation – l'entreprise générale**

**1er cotraitant - mandataire du groupement conjoint et mandataire solidaire** pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour les obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur :

**M./MME. [nom]**

Agissant pour le nom et pour le compte de la Société :

en qualité de :

Société au capital de :

Ayant son siège social :

Téléphone :

Immatriculé le à l'INSEE,

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

Adresse de l'établissement

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés :

### **L'entité en charge de la conception et du suivi de la réalisation : l'équipe de maîtrise d'œuvre**

**2ème cotraitant, représentant de l'équipe de maîtrise d'œuvre et dénommé le maître d'œuvre, conformément à l'article 2. ci-après :**

**M./MME. [nom]**

Agissant pour le nom et pour le compte de la Société :

en qualité de :

Société au capital de :

Ayant son siège social :

Téléphone :

Immatriculé le à l'INSEE,

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

Adresse de l'établissement

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés :

### **3ème cotraitant :**

**M./MME. [nom]**

Agissant pour le nom et pour le compte de la Société :

en qualité de :

Société au capital de :

Ayant son siège social :

Téléphone :

Immatriculé le à l'INSEE,

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

Adresse de l'établissement

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés :

**Le cas échéant - AUTRES COTRAITANT :**

à compléter par le candidat

et étant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représentés par **M./MME. [nom]**, dûment mandaté à cet effet,

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières référencé "APIJ – Structure d'accompagnement à la sortie de Montpellier (34) - Conception-Réalisation-Aménagement – CCAP", dénommé ci-après et dans les autres pièces du marché « CCAP », et de ses annexes et de l'ensemble des documents qui y sont mentionnés,
- après avoir fourni les certificats, attestations, déclarations ou documents prévus, dans le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics

m'engage (nous engageons), sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter, dans les conditions ci-après définies, les prestations de conception-réalisation et aménagement du Quartier de Préparation à la Sortie de Caen (14)).

Le présent engagement ainsi présenté ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 240 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée au règlement de la consultation.

## **ARTICLE 2 – DESIGNATION DE LA MAITRISE D'OEUVRE**

Dans les pièces administratives relatives au présent marché, il sera fait référence à la maîtrise d'œuvre telle que désignée à l'article 1 ci-avant sous l'appellation « le maître d'œuvre ». Ce dernier jouera dans ce cadre son rôle de maître d'œuvre avec toutes les obligations définies par le C.C.A.G. Travaux, à l'exception des dérogations mentionnées au CCAP relatif au présent marché.

## **ARTICLE 3 – PRIX - à remplir par le candidat**

### **3.1 – Contenu du prix - Variations**

Le candidat doit formuler son offre en Euros. L'offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo précisé en page de garde du présent AE.

Le prix inclut la somme de 90 000 € HT correspondant à la prime reçue au titre de la consultation. Les prix comprennent le montant des primes d'assurance que les cotraitants doivent contracter au titre des exigences décrites au CCAP.

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAP.

### **3.2 – Forme du prix**

L'ensemble des études, des travaux et de l'aménagement est rémunéré par un prix global et forfaitaire décomposé dans les tableaux ci-après et dans les annexes ci-jointes, mettant en évidence les prix hors TVA et TVA incluse.

### **Marché**

Les prix forfaitaires du marché s'établissent comme suit :

Prestations	Cotraitant 01 Mandataire	Cotraitant 02	Cotraitant 03	TOTAL
CONCEPTION				
REALISATION / AMENAGEMENT				
<b>TOTAL € H.T.</b>				
Montant de la T.V.A. 20,0%				
<b>TOTAL € T.T.C.</b>				

Montant total en lettres des prestations pour la totalité du **marché**, hors TVA :

[à compléter]

Montant total en lettres des prestations pour la totalité du marché, TVA incluse :

[à compléter]

### 3.3 – Décomposition du prix

Les prix forfaitaires du marché mentionnés à l'article 3.2 sont décomposés pour chaque mission, conformément à l'annexe n°1 du présent acte d'engagement.

## ARTICLE 4 – SOUS-TRAITANCE - à remplir par le candidat

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, les annexes n° [...] à n° [...] du présent acte d'engagement « présentation d'un sous-traitant ou acte spécial » élaborées conformément au modèle de l'annexe n°2 indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

[à compléter]

DESIGNATION	PRESTATION SOUS-TRAITEE	MONTANT SOUS-TRAITE	NOM DES SOUS-TRAITANTS	NOM DU COTRAITANT
CONCEPTION				
REALISATION/ AMENAGEMENT				
TOTAL € T.T.C.				

## ARTICLE 5 – NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES - à remplir par le candidat

Le montant maximum de la créance (\*) que je pourrai (nous pourrons) céder ou présenter en nantissement est ainsi de :

(en chiffres et en toutes lettres) :

[...] € T.T.C. soit [montant en lettre].

(\*) Déduction faite du montant indiqué à l'article 4 et correspondant aux prestations envisagées d'être sous-traitées

## ARTICLE 6 – DELAIS – à remplir par le candidat

### 6.1 – Délais d'exécution

Le délai global d'exécution du marché s'entend entre la date de notification du marché et la date de l'achèvement de la dernière mission, tel que défini dans le tableau ci-dessous, y compris périodes de validation de la maîtrise d'ouvrage pour les études de conception. Il est de [...] mois - [...] (en chiffres et en toutes lettres) mois.

Les délais d'exécution en mois ou en semaines (en chiffres et en toutes lettres) des prestations de conception et réalisation du centre pénitentiaire seront les suivants :

ETUDES : [...] mois (pour mémoire 10 mois maximum)					
APS (M1) et ADM(M2)	APD (M3)	PROjet (M4)	Réalisation (M5 à M7)	AOR (M8)	DEM (M12)
Notification du marché + [...] semaines	Décision du maître de l'ouvrage d'admission de l'APS + [...] semaines	Décision du maître de l'ouvrage d'admission de l'APD + [...] semaines	OS spécifique après admission du PRO par le maître d'ouvrage + [...] Mois (pour mémoire 22 mois maximum)	OS de démarrage des OPR et selon modalités décrites à l'article 14 du CCAP : 1 mois	OS spécifique* après remise de l'APD par le groupement + [...] Mois (pour mémoire 3 mois maximum)

\*OS spécifiques : selon les dispositions définies au CCAP

Le délai de mise au point du dossier APS du quartier de préparation à la sortie tient compte de l'avancement des études réalisées au titre de la consultation.

Les délais précisés au tableau ci-dessus doivent inclure les délais d'acceptation des documents par le maître d'ouvrage, stipulés à l'article 6.2 du présent acte d'engagement.

Le **déla**i de réalisation (missions M5 à M7) comprend :

- la période de préparation des travaux,
- la réalisation des travaux et l'installation du mobilier,
- les délais d'approbations des plans et documents, qui sont précisés à l'article 6.2 de l'acte d'engagement,
- les délais d'acceptation des modifications proposées par le titulaire, tels qu'ils sont prévus à l'article 7 du CCAP,
- des jours d'intempéries spécifiés à l'article 5.2.1 du CCAP,
- la prise en compte des prestations à réaliser pour permettre le démarrage de la mission M8 décrites à l'article 14 du CCAP,

Ces délais d'exécution se décomposent selon les dispositions du calendrier contractuel d'exécution spécifié au CCAP.

Il est par ailleurs précisé que :

- les missions M9 à M11 démarrent à la date de notification du marché, et se terminent à la date de fin contractuelle des missions M5 à M7.

Le pouvoir adjudicateur impose une durée maximum de :

- 10 mois pour l'exécution des missions M1 à M4 (études de conception), y compris délais de validation par la maîtrise d'ouvrage
- 22 mois pour l'exécution des missions M5 à M7 (réalisation des travaux).
- Le pouvoir adjudicateur impose une durée de 1 mois ferme pour l'exécution de la partie de la mission M8 relative aux Opérations Préalables à la Réception des travaux (selon modalités décrites à l'article 14 du CCAP).

### 6.2 Délais d'admission des documents

Les délais d'approbation des divers plans et documents par le maître d'ouvrage sont les suivants :

- Approbation de l'APS : 4 semaines,

- Approbation de la demande d'AT (Autorisation de Travaux) : 3 semaines,
- Approbation de la DP (Déclaration préalable) : 3 semaines,
- Approbation de l'APD: 4 semaines,
- Approbation du PRO : 4 semaines,
- Approbation des prototypes, échantillon et locaux témoins (article 13.2 CCAP) : 3 semaines,
- Approbation des documents d'exécution (plans, notes de calcul) remis au CT et au CSPS et validation de la cohérence avec le programme par l'AMO : Selon modalités de l'article 12 du CCAP.


## ARTICLE 7 – REGLEMENT DES COMPTES

---

### 7.1 – Paiements

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants:

#### **Coordonnées bancaires du titulaire ou du groupement en cas de compte unique**

 **COLLER LE RIB**

#### **Coordonnées bancaires des membres du groupement en cas de groupement conjoint (s'il n'existe pas de compte unique)**

Le RIB de tous les membres du groupement doit être annexé au présent acte d'engagement.

#### **Modification des coordonnées bancaires**

En cas de modification des coordonnées bancaires en cours d'exécution du marché, le titulaire doit impérativement, dans les plus brefs délais, notifier ce changement par courrier à l'attention de l'agence comptable de l'APIJ et fournir le RIB correspondant.

## 7.2 – Avance

(Rayer la mention inutile)

Nous ne renonçons pas à l'avance prévue à l'article 110 du Décret.

Nous renonçons à l'avance prévue à l'article 110 du Décret.

Fait en un seul original

à ....., le .....

### **Signature du mandataire ou des personnes habilitées à engager le groupement**

Nom, prénom et qualité du (des) signataire(s)

Mention manuscrite “ Lu et Approuvé ”

### **Visa du contrôleur général**

Est acceptée la présente offre

Pour valoir acte d'engagement

**Le pouvoir adjudicateur**

**Date d'effet du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)**

Reçue notification du marché, le

- reçue en main propre (joindre le bordereau de remise de l'AE)

- reçue par voie postale ou par voie dématérialisée (joindre l'accusé de réception)



## ANNEXE 01 - répartition du prix forfaitaire par mission et par cotraitant

Décomposition par phase du prix mentionné à l'article 3 du présent acte d'engagement.

Missions	Responsable	Mission	Co-traitant 01 Mandataire (€ H.T.)	Co-traitant 02 (€ H.T.)	Co-traitant 03 (€ H.T.)	TOTAL (€ H.T.)
M1 – APS - Avant-Projet-Sommaire	Entité conception	1				
M2 – ADM – Demandes d'autorisations administratives		2				
M3 – APD - Avant-Projet-Définitif		3				
M4 – PRO – Etudes de Projet		4				
M5 – EXE – Etudes d'exécution et cellule de synthèse	Entité réalisation	5				
M6 - VISA-DET - Visa des plans d'exécution et direction de l'exécution des travaux	Entité conception	6				
M7 – TRVX - Travaux	Entité réalisation	7				
M8 – AOR - Assistance aux opérations de réception et suivi de la GPA	Entité réalisation	8				
M9 – MOB - Mobilier	Entité réalisation	9				
M10 – SIG - Signalétique	Entité réalisation	10				
M11 – QEB - Qualité environnementale des bâtiments	Entité conception	11				
<b>TOTAL € H.T.</b>						
<b>Montant de la T.V.A. 20,0%</b>						
<b>TOTAL € T.T.C.</b>						

## **ANNEXE 02 – Présentation d'un sous-traitant**

---

**NUMERO DE MARCHÉ : - - - - -**

**ACTE SPECIAL DE SOUS TRAITANCE n°  
dans le cadre du marché/de l'accord-cadre  
de -----**

**INITIAL**

Annexé à l'offre du soumissionnaire

OU

Portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement en cours d'exécution du marché

**MODIFICATIF**

**(Si modificatif, annule et remplace l'acte spécial en date du .....)**

**1) Pouvoir adjudicateur**

Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), 30 rue du château des Rentiers, 75013 Paris, agissant au nom et pour le compte du ministère de la Justice.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics (*nantissements ou cessions de créances*) : Monsieur le Directeur juridique, administratif et financier de l'APIJ.

**2) Objet du marché**

**3) Titulaire/Soumissionnaire**

*Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

Groupement :

Mandataire :

Membre du groupement recourant à la sous-traitance :

#### **4) Sous-traitant**

##### **4.1) Coordonnées**

*Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de l'établissement) adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro **SIRET**.*

##### **4.2) Forme juridique**

(entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

##### **4.3) Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises.**

##### **4.4) Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant**

*(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour bénéficier du paiement direct (*article 135 du décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics*) :

*(Cocher la case correspondante.)*

NON

OUI

#### **5) Nature des prestations sous traitées**

#### **6) Prix des prestations sous traitées**

##### **6.1) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :**

*(Remplir le a ou le b en fonction des prestations sous traitées)*

##### **a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :**

- Taux de la TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)
- Montant maximum HT : .....

Pour rappel, article 283-2 nonies du code général des impôts : « Pour les travaux de construction, y compris ceux de réparation, de nettoyage, d'entretien, de transformation et de démolition effectués en relation avec un bien immobilier par une entreprise sous-traitante, au sens de l'article 1er de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance, pour le compte d'un preneur assujetti, la taxe est acquittée par le preneur »

**b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du a) ci-dessus :**

- Taux de la TVA : .....
- Montant maximum HT : .....
- Montant maximum TTC : .....

**6.2) Modalités de variation des prix**

**7) Conditions de paiement**

**7.1) Compte à créditer :**

**IBAN :**

**BIC :**

**COLLER LE RIB**

**7.2) Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :**

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :

- NON                       OUI

(Cocher la case correspondante.)

**8) Engagement du sous-traitant**

**8.1) Attestations du sous-traitant**

Le sous-traitant déclare sur l'honneur n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un des cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

Le sous-traitant certifie que les renseignements fournis, le cas échéant, en annexe du présent document sont exacts.

## 8.2) Capacités du sous-traitant

Le sous-traitant déclare présenter les capacités nécessaires à l'exécution des prestations sous-traitées et produit à cet effet :

(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation.

## 9) Objet de l'acte de sous-traitance

(Cocher les cases correspondantes.)

**La présente déclaration/le présente acte spécial de sous-traitance constitue un acte spécial initial**

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 136 du décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics, car :

L'exemplaire unique n'a pas été délivré<sup>1</sup>

**OU** en produisant en annexe du présent document :

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

**OU**

Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances ;

**La présente déclaration/le présent acte spécial de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif**

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 136 du décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics, car :

L'exemplaire unique n'a pas été délivré.

<sup>1</sup> **Le soumissionnaire n'en dispose pas puisque le présent acte est remis dans le cadre de son offre OU le titulaire n'en a jamais fait la demande**

**OU** en produisant en annexe du présent document :

L'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité qui lui a été délivré

OU

Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché justifiant soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

## **10) Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant**

*En cas de groupement, l'acte spécial doit être signé par le mandataire ainsi que le cotraitant recourant à la sous-traitance dans l'hypothèse où le cotraitant n'a pas donné mandat au mandataire.*

A \_\_\_\_\_ , le

Le sous-traitant :

A \_\_\_\_\_ , le

Le mandataire :

A \_\_\_\_\_ , le

Le cotraitant (le cas échéant) :

Le représentant du pouvoir adjudicateur accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A \_\_\_\_\_ , le

Le représentant du pouvoir adjudicateur:

### **Reçu notification de la présente décision**

A \_\_\_\_\_ , le

Le mandataire

*Une copie de l'acte spécial est envoyée au sous-traitant et le cas échéant au cotraitant recourant à la sous-traitance.*

## ANNEXE 03

### Engagement relatif au volet insertion « Quartier de préparation à la sortie de Caen »

---

L'entreprise (mandataire)

représentée par

- déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment de son article 13.5 relatif à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.
- s'engage à réserver, dans l'exécution du marché 7650 heures, sur le temps total du travail nécessaire à la production des prestations, pour assurer la mise en œuvre de l'action d'insertion.
- s'engage à transmettre le premier jour de chaque mois tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action.

L'entrepreneur (mandataire)

Le représentant du pouvoir adjudicateur

L'engagement d'insertion peut être réalisé selon l'une des trois options citées ci-dessous.

L'entreprise peut cocher l'option retenue ou attendre l'attribution du marché pour faire ce choix en liaison avec l'organisme que l'APIJ a désigné pour l'assister dans cette mission.

**1<sup>ère</sup> option : Sous-traitance d'une partie des travaux à une entreprise d'insertion**

Nom et adresse de l'entreprise d'insertion

Montant estimé en équivalent temps plein / mois



Description des prestations sous-traitées

**2<sup>ème</sup> option : Mutualisation des heures d'insertion**

2.1) Recours à une entreprise de travail temporaire d'insertion

Nom et adresse .....

Nombre d'heures engagées .....

2.2) Recours à une association intermédiaire

Nom et adresse .....

Nombre d'heures engagées .....

2.3) Recours à un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

Nom et adresse

Nombre d'heures engagées .....

**3<sup>ème</sup> option : embauche directe dans l'entreprise**

Nombre de personnes embauchées .....

Nature du (des) poste(s)

Nature des contrats

Contrat à durée déterminée .....

Contrat à durée du chantier .....

Contrat en alternance :

\*contrat d'apprentissage .....

\*contrat de professionnalisation .....

Formation (s) assurée(s)

Nombre et qualification des tuteurs

.....